

POINT 7.

RAPPORT – SUJETS D'INFORMATION

7.1 Dépôt du bilan des activités et initiatives réalisées au trimestre d'automne 2018

Un bilan des activités et initiatives réalisées au trimestre d'automne 2018 est déposé aux membres du Comité consultatif pour une université sans violence à caractère sexuelle. Voir **annexe A**.

7.2 Dépôt du résumé portant sur la rencontre du *Comité permanent pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel*

En l'absence du Secrétaire général et à la demande du Recteur, la vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme était présente lors de la rencontre du *Comité permanent pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel* (Comité permanent). Cette rencontre avait pour objectif de permettre aux membres de valider les changements proposés à l'ébauche de *Politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel* (Politique) à la suite des commentaires reçus aux termes de la consultation. Les changements ont principalement porté sur la gouvernance, la responsabilisation et l'imputabilité.

La version ébauche finale de la Politique a été transmise au Conseil d'administration et ce dernier a adopté ladite Politique à sa séance du 3 décembre 2018. L'entrée en vigueur et la mise en œuvre de cette [Politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel](#) (415-CA-6313) se feront d'ici le 1^{er} septembre 2019.

La communauté universitaire et le grand public ont été informés de l'adoption de cette Politique le 4 décembre. Voici ci-dessous quelques nouvelles recensées à ce sujet.

- Communiqué sur la page d'accueil du site Web de l'UQO : [L'UQO adopte sa Politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel](#)
- Communiqué du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais : [Le SCCC-UQO salue l'adoption d'une politique pour combattre les violences sexuelles](#)
- Nouvelle publiée sur l'Intranet de l'UQO : [L'UQO adopte sa Politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel](#)
- Émission *Les matins d'ici* de Radio-Canada : [Entrevue radiophonique avec le Recteur](#)
- Ici Radio-Canada Ottawa-Gatineau : [L'UQO adopte une Politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel](#)
- TVA Gatineau : [Nouvelle politique à l'UQO contre la violence sexuelle](#)
- Le Droit : [Politique contre les violences sexuelles : des éloges et des critiques pour l'UQO](#)

Il importe de mentionner que cette Politique comporte la clause transitoire suivante :

« 16.1.1 MEMBRES DU COMITÉ PERMANENT

Le transfert des connaissances et de l'expertise des membres du comité consultatif déjà en place à l'Université vers le comité permanent est d'une importance capitale. Il importe alors d'octroyer la possibilité pour les membres du comité consultatif d'avoir une priorité pour un poste à combler au sein du comité permanent. [...] »

7.3 Prochaines étapes concernant le *Guide Web portant sur la manière de recevoir un signalement*

Depuis quelques mois, un premier *Guide Web portant sur la manière de recevoir un signalement* (Guide Web) est en processus d'élaboration. En août 2018, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement publiait le *Guide d'accompagnement destiné aux établissements d'enseignement supérieur – Élaboration de la politique prescrite par la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur* (Loi). Ce document présente les éléments obligatoires en réponse aux obligations de la Loi, sans compter des exemples pour satisfaire à ces obligations, dont une proposition de trajectoires pour recevoir un signalement et une plainte et pour traiter ceux-ci.

Dans le cadre des travaux du Comité permanent, ce dernier a recommandé, dans la Politique, que le dossier de la prévention et de l'intervention en matière de violence à caractère soit sous la responsabilité d'une entité administrative distincte et indépendante de la Direction, soit le Bureau d'intervention en matière d'inconduite (BIMI). Le BIMI sera notamment chargé de recevoir tout signalement ou toute plainte à ce sujet.

Considérant ces informations, l'ébauche du Guide Web sera revue afin de s'assurer que celui-ci prenne en compte, notamment, les responsabilités dévolues au BIMI.

7.4 Dépôt du résumé portant sur la première Assemblée générale annuelle de l'organisme *Sans oui, c'est non!*

Le 26 octobre dernier, a eu lieu la première Assemblée générale annuelle (AGA) de l'organisme *Sans oui, c'est non!* (SOCN) depuis son incorporation en tant qu'organisme à but non lucratif (OBNL), effectif en avril 2017. Cet organisme offre maintenant divers services à 125 partenaires provenant des établissements postsecondaires, allant même au-delà de la province de Québec. Ces partenaires comptent 61 représentants d'établissements postsecondaires et 64 de représentants d'associations étudiantes. Rappelons que la campagne *Sans oui, c'est non! Sans consentement, c'est une agression* est née, en 2014, conçue par l'Université de Montréal, son Bureau d'intervention en matière de harcèlement et la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal.

Lors de cette AGA, les partenaires ont adopté le premier Règlement général et constitué le premier Conseil d'administration, lequel est composé de dix postes : deux (2) postes de représentants collégiaux, deux (2) postes de représentants universitaires, un (1) poste de représentant issu du milieu de la recherche académique spécialisée en prévention des violences à caractère sexuel, deux (2) postes de représentants d'étudiants de niveau collégial, deux (2) postes de représentants étudiants de niveau universitaire et un (1) poste de représentant issu du milieu communautaire spécialisé en prévention des violences à caractère sexuel. Exception de deux postes de représentants collégiaux non comblés, faute de candidatures, huit (8) membres ont été nommés et ces personnes proviennent de l'Université Laval, de HEC Montréal, de l'Université de Montréal, de la Fédération étudiante collégiale, du Cégep de Sainte-Foy et de la Ligne-ressource provinciale pour les victimes d'agression sexuelle. Isabelle Daigneault, chercheuse principale du projet - programme d'éducation EAAA fait partie du Conseil d'administration.

L'organisme SOCN est actuellement en mesure d'effectuer ses activités en raison de subventions reçues du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et du Secrétariat à la condition féminine (SCF) portant sur des projets spécifiques d'une durée d'un an. Leur budget annuel est précaire et d'environ 200 000 \$. SOCN est actuellement à la recherche de financement pour soutenir leurs activités de fonctionnement et est à préparer un nouveau modèle d'affaires en vue de soutenir sa pérennité.

Parmi les activités réalisées à ce jour : offre d'ateliers de formation sur l'initiative *Commande un Angelot* à plus d'une quinzaine de Cafés Bars universitaires ayant adhéré; développement d'une plateforme en ligne de formation, incluant la création d'un module d'introduction aux violences à caractère sexuel (VACS), dont la mise en ligne est prévue au début de l'année 2019; offre d'ateliers de formation et de conférences à divers établissements postsecondaires.

Parmi les activités à venir : dans le cadre d'un projet-pilote, offrir un atelier de formation sur l'initiative *Commande un Angelot* aux bars de la Ville de Montréal; lancer une campagne sur l'intersectionnalité; poursuivre la création de modules de formation en ligne (sujets explorés : relations intimes, cycles supérieurs, VACS et alcool, recours et soutien aux victimes); lancer une campagne sur le *victime blaming*; refondre le site Web de SOCN; créer un réseau de formateurs sur campus formés par SOCN pour livrer leurs formations.

En ce qui a trait au développement de la formation (d'une durée variant de 30 à 45 minutes), SOCN souhaite introduire des formations à trois niveaux : débutant, intermédiaire et avancé. Des pré-tests et posttests seraient administrés en vue d'évaluer le niveau de connaissances des participants et certaines formations ne pourraient être suivies que si le prérequis a été suivi.

SOCN prévoit comme approche que les « formations en présentiel » ne portent que sur des contenus plus ciblés qui permettront aux participants d'aller plus loin que les « formations en ligne ». SOCN prévoit que la plateforme en ligne puisse permettre aux établissements de connaître qui, de leur communauté universitaire, ont suivi les formations de SOCN. Le contenu est développé en deux phases : la première est axée sur les étudiants alors que la seconde phase sera axée sur les gestionnaires.

SOCN a déposé divers projets en attente d'une confirmation de financement, soit avec la Ville de Montréal, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), le Secrétariat à la condition féminine.

Dans le cadre d'un projet de consultation pour le compte du MEES, SOCN prévoit procéder à une évaluation des besoins des établissements postsecondaires, c'est-à-dire : ce que les établissements peuvent faire ; ce que SOCN peut faire : contenu, accompagnement, etc.

À compter de 2019-2020, soit du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020, les partenaires postsecondaires seulement devront verser une cotisation à SOCN afin que ceux-ci puissent obtenir accès aux services et privilèges de SOCN à l'heure actuelle, cette cotisation n'est pas connue. Aucune cotisation ne sera exigée pour les associations étudiantes.

Parmi les services aux membres offerts par SOCN : animation de kiosque, animation d'activités de sensibilisation, formations et conférences, création d'outils et de matériel pédagogiques.

7.5 Projet de recherche de l'Université de Montréal

Rappelons que le 23 août dernier s'est tenue la première rencontre du *Comité consultatif sur l'implantation du programme EAAA* (Enhanced Assess, Acknowledge, Act) du projet de recherche de l'Université de Montréal, dont la chercheuse principale est Isabelle Daigneault. L'UQO est participante à ce projet et elle était représentée par Karine Baril, à titre de co-chercheuse, et Roxanne Constantineau, à titre de personne représentante désignée.

Rappelons aussi que le programme de prévention EAAA a été développé par Charlene Senn de l'Université de Windsor et n'est actuellement offert qu'en anglais. Le projet de recherche vise entre autres à évaluer la faisabilité d'implanter ce programme, après traduction en français, au contexte des universités

francophones. Plus précisément, il s'agit d'une recherche multi-sites ayant comme objectif d'« *évaluer la portée et l'efficacité d'un programme éducatif de résistance à la violence sexuelle auprès d'étudiantes universitaires de premier cycle âgées de 17 à 24 ans.* » Ce programme pourrait être offert dans un an dans quelques universités francophones. D'ailleurs l'UQO a réitéré son intérêt, en septembre dernier, à participer à cette recherche en fournissant une lettre d'appui pour soutenir la demande de subvention de la professeure Daigneault dans le cadre du concours des Instituts de Recherche en Santé du Canada (IRSC). Les résultats ne seront connus qu'en début de l'année 2019.

Au total, il y a huit (8) universités participantes : Université de Montréal, Université Laval, Université de Sherbrooke, Université du Québec à Montréal, HEC Montréal, Université du Québec à Chicoutimi, Université du Québec en Outaouais et Université de Moncton.

En novembre dernier, l'UQO a participé à une première collecte d'information, à l'instar des universités participantes, selon le gabarit fourni par l'Université de Montréal. Ces informations statistiques portent sur le nombre d'étudiantes âgées de 17 à 24 ans et inscrites à l'automne 2018 pour la première fois à l'UQO dans un programme de 1^{er} cycle. Le Secrétariat général et le Bureau du registraire ont, selon leur responsabilité respective, contribué à répondre à cette première demande.

De plus, l'Université de Montréal a obtenu son certificat d'éthique de la recherche ainsi que l'Université du Québec en Outaouais.

Au début de l'année 2019, l'Université de Montréal débutera, par l'entremise de chacun des sites universitaires, le recrutement du groupe de comparaison de 700 étudiants. Voici ci-dessous un résumé de la démarche envisagée par l'Université de Montréal :

- Pour chaque université, l'Université de Montréal leur communiquera le nombre d'étudiantes qu'elle souhaite recruter.
- L'Université de Montréal transmettra à chacune des universités un lien unique pour chaque étudiante à solliciter qui permettra, dans un premier temps, de compléter un formulaire de consentement, et si l'étudiante a consenti, de répondre à un questionnaire en ligne, lequel sera à compléter à quatre reprises au cours des prochains 12 mois.
- Chaque lien sera accompagné d'une lettre ayant comme objet : « *Invitation à participer à une étude sur la prévention de la violence sexuelle envers les étudiantes en milieu universitaire* ». Il s'agit d'une participation volontaire.
- Chacune des universités devra associer ce lien unique à une étudiante et transmettre la lettre d'invitation à l'étudiante. Cette information sera gérée par chacune des universités de manière confidentielle et conservée de manière sécuritaire.
- L'Université de Montréal informera les universités concernées des liens qui n'auront pas encore été utilisés pour répondre au questionnaire.
- Les universités concernées devront faire deux rappels de l'invitation aux étudiantes n'ayant pas encore répondu.

Que ce soit la lettre et, plus particulièrement, le formulaire de consentement, des renseignements sont donnés notamment quant à l'équipe de recherche, les objectifs de la recherche, les risques et inconvénients, les avantages et bénéfices, la confidentialité, les conflits d'intérêts. À tout moment, une étudiante pourra refuser de répondre à une question ou mettre fin au questionnaire.

Cette première phase vise à « *dresser un profil des étudiantes qui auraient été éligibles à participer à ce programme de prévention s'il avait été offert cette année afin de s'assurer, notamment, qu'il répondra à leurs besoins.* »

Également, en janvier 2019, une deuxième rencontre du comité consultatif du projet se tiendra.

BILAN DE RÉALISATION

PLAN DE MATCH DE LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE
TRIMESTRE D'AUTOMNE 2018
POUR UNE UNIVERSITÉ SANS VIOLENCE SEXUELLE

ACTIVITÉS/ INITIATIVES	BILAN DE RÉALISATION
Agendas étudiants	Un placement publicitaire dans les agendas étudiants 2018-2019, Gatineau et Saint-Jérôme, a été fait le 21 février 2018, respectivement à Sept24 Communications Marketing (réf. AGE-UQO) et à l'AGE-CEUL. Le message publicitaire de l'an passé a été revu et bonifié, passant d'une demi-page à une page entière, en noir et blanc. Un tirage de 3 000 copies pour l'agenda étudiant de Gatineau et de 2 000 copies pour l'agenda de Saint-Jérôme a été réalisé. La distribution s'est faite par les associations étudiantes respectives auprès des étudiantes et étudiants, soit en août pour Saint-Jérôme et le 4 septembre 2018 pour Gatineau dans le cadre du Salon de l'étudiant.
Plans de cours	<p>Une note de service de la Vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme a été transmise par le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, le 19 juillet 2018, à l'ensemble des directions de département/école portant sur l'encadré à intégrer dans les plans de cours 2018-2019. Et à leur tour, celles-ci l'ont acheminé aux professeures, professeurs, chargées de cours et chargés de cours. Cette note était accompagnée de l'énoncé de tolérance zéro et du document intitulé : <i>Comment présenter dans ma classe l'énoncé de tolérance zéro en matière de violence à caractère sexuel ?</i> Rappelons que l'énoncé fait partie intégrante des plans de cours depuis plus d'un an.</p> <p>Dans le cadre de la rencontre du Comité des affaires départementales du 10 décembre 2018, un rappel a été fait par le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche en ce sens aux directions de département/école. De plus, à la suite de cette rencontre, un courriel de rappel a été transmis conjointement par la Vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme et par le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.</p>
Ateliers de formation à l'intention des organisateurs d'activités sociales et festives	<p>Un atelier de formation obligatoire en vidéoconférence a été offert aux organisateurs d'activités sociales et festives à l'intention des étudiants le 20 août 2018, et ce, pour l'ensemble des trois sites de l'UQO : Gatineau, Ripon et Saint-Jérôme. Les sujets suivants ont été abordés : le grand message institutionnel de tolérance zéro en matière de violence à caractère sexuel; les rôles, responsabilités et devoirs des responsables et membres des comités organisateurs; le respect d'autrui et l'inclusion; les principaux éléments du <i>Guide d'encadrement des activités sociales et festives</i> des Services aux étudiants; ce que sont les violences à caractère sexuel et le consentement dans un contexte festif; l'initiative <i>Commande un Angelot</i>; les drogues, l'alcool et les opioïdes. Parmi les animateurs : les Services aux étudiants, l'organisme <i>Sans oui, c'est non!</i> et le Centre d'intervention et de prévention en toxicomanie de l'Outaouais et le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais.</p> <p>Les agents de sécurité, les animateurs à la vie étudiante, la personne ressource du CALAS (entente AGE-CALAS) et des représentants des Café-Bar étudiants, Le Tonik et L'Antithèse, ont participé à l'atelier de formation. Il s'agit de la première fois que les agents de sécurité étaient présents à cette formation. Également, depuis l'automne 2018, cet atelier est rendu obligatoire aux organisateurs d'activités sociales et festives à l'intention des étudiants pour l'obtention d'un financement des Services aux étudiants.</p> <p>De plus, plusieurs ateliers de formation, de groupe ou individuelle, se sont déroulés entre le 21 août et le 11 décembre 2018 pour les associations et regroupements étudiants qui n'ont pu être présents lors de l'atelier du mois d'août. Ces ateliers ont été offerts principalement en présentiel à Gatineau et à Ripon et en vidéoconférence pour Saint-Jérôme.</p> <p>Au total, c'est 61 participants de 25 regroupements qui ont suivi la formation au trimestre d'automne 2018. L'an passé, c'était 17 participants de 6 regroupements qui avaient participé aux ateliers de formation offerts. Il s'agit d'une augmentation de près de 4 fois en terme de nombre de participants et de plus de 4 fois en terme de regroupements.</p> <p>Parmi le matériel distribué : dépliants de l'UQO, dépliants du CALAS (pour Gatineau et Ripon), dépliants du CALACS (pour Saint-Jérôme), macarons et cahiers du participant.</p>
Atelier : former des témoins actifs	Le 19 septembre 2018, le CALAS Outaouais a offert, avec l'appui de l'UQO, un atelier visant à former des témoins actifs composés d'un petit groupe d'étudiantes et d'étudiants du campus de Gatineau. Au total, il y a eu cinq (5) participants représentant l'ensemble des trois cycles d'études. Le CALAS prévoit offrir de nouveau cet atelier au trimestre d'hiver 2019.
Conférence midi : La prévention du harcèlement sexuel	L'AGE-CEUL, avec l'appui de l'UQO, a offert une conférence sur la prévention du harcèlement sexuel aux étudiantes et étudiants du campus de Saint-Jérôme, le 12 septembre 2018. Cette conférence a été offerte par une sexologue experte sur les questions des violences à caractère sexuel. Au total, il y a eu quatre (4) participants. Il s'agit d'une première activité organisée par l'AGE-CEUL dans le cadre de la première édition de leur semaine de prévention.
Kiosques d'information	<p><i>Rentrée universitaire</i></p> <p>Dans le cadre de la rentrée universitaire d'automne 2018, des kiosques d'information se sont tenus sur les trois sites de l'UQO, c'est-à-dire, le 4 septembre 2018, dans le cadre du Salon de l'étudiant pour Gatineau ainsi que du 4 au 7 septembre 2018 pour Ripon (entrée principale) et Saint-Jérôme (cafétéria).</p> <p>Parmi le matériel distribué ou affiché, selon le cas : dépliants de l'UQO, dépliants du CALAS (Gatineau et Ripon), dépliants du CALACS (Saint-Jérôme), macarons, affiches de la Fondation émergence (lutte contre l'homophobie et la transphobie), affiches de l'UQO, clip vidéo sur ce qu'est un consentement, sommaire du projet d'une université sans violence sexuelle, document portant sur l'exposition de ressources à la bibliothèque, encart portant sur la <i>Marche la rue, la nuit, femmes sans peur</i> organisée par le CALAS</p>

	<p>Outaouais, le 20 septembre 2018, ainsi que sur la <i>Journée d'action contre les violences sexuelles faites aux femmes</i> organisée par le CALACS des Laurentides, le 21 septembre 2018.</p> <p>De plus, le CALAS de l'Outaouais était présent lors du Salon de l'étudiant à Gatineau et était situé à côté de celui de l'UQO.</p> <p><i>Journées Portes ouvertes</i></p> <p>Dans le cadre de la <i>Journée Portes ouvertes</i> tenue à Saint-Jérôme, le samedi 10 novembre 2018, un kiosque d'information s'est tenu et une quinzaine de personnes se sont présentées pour s'informer sur le projet d'une université sans violence sexuelle. Certains parents présents ont mentionné qu'ils étaient rassurés que l'UQO se penche sur cette question par l'entremise d'un projet. Un kiosque d'information s'est aussi tenu lors de la <i>Journée Portes ouvertes</i> à Gatineau, soit le samedi 24 novembre 2018. Près d'une dizaine de personnes étaient présentes.</p> <p>Parmi le matériel distribué : dépliants de l'UQO, dépliants du CALAS (Gatineau et Ripon), dépliants du CALACS (Saint-Jérôme) et macarons.</p>
<p>Messages de conscientisation</p>	<p><i>Messages courriels des Services aux étudiants</i></p> <p>Dans la semaine du 20 août 2018, la direction des Services aux étudiants a transmis aux étudiantes et étudiants un message de conscientisation, personnalisé à chacun des trois sites de l'UQO, avant le début des activités d'accueil et d'intégration afin de rappeler que c'est tolérance zéro en matière de violence à caractère sexuel.</p> <p>Dans la semaine du 10 décembre 2018, la direction des Services aux étudiants transmettra aussi aux étudiantes et étudiants un message de conscientisation, personnalisé à chacun des trois sites de l'UQO, avant la tenue des activités sociales et festives de fin de trimestre d'automne 2018.</p> <p><i>Journées d'accueil des nouveaux étudiants</i></p> <p>Les 27 et 28 août 2018, dans le cadre des journées d'accueil des nouveaux étudiants de Saint-Jérôme, de même que le 30 août 2018, lors de la journée d'accueil des nouveaux étudiants de Gatineau, les Services aux étudiants ont aussi communiqué le grand message de tolérance zéro. Ils ont aussi remis des dépliants de l'UQO.</p> <p><i>Rentrée universitaire</i></p> <p>Dans le cadre de la rentrée universitaire d'automne 2018, du 5 au 14 septembre 2018, des capsules contenant de grands messages de conscientisation, une capsule par jour, ont été diffusées simultanément sur plusieurs plateformes : téléviseurs, site Web, Intranet, Facebook.</p> <p><i>12 jours d'action contre la violence envers les femmes</i></p> <p>Dans le cadre des 12 jours d'action contre la violence envers les femmes, du 25 novembre au 6 décembre 2018, des capsules contenant de grands messages de conscientisation ont été diffusées, une capsule par jour, simultanément sur plusieurs plateformes : téléviseurs, site Web, Intranet, Facebook. Le tout a débuté par une nouvelle transmise à la communauté universitaire et publiée sur l'Intranet.</p> <p>De plus, sur le site Web d'accueil de l'UQO, le lien d'entrée vers la page Web <i>Sans oui, c'est non! Tolérance zéro en matière de violence à caractère sexuel</i> a été placée, en grand format, au centre de la mosaïque. Quelques messages ont aussi été diffusés par l'entremise de la programmation des activités et initiatives, incluant les capsules de sensibilisation ainsi que les clips vidéo suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> o du Secrétariat à la condition féminine du Québec : <ul style="list-style-type: none"> o Présentation des Journées d'action contre la violence faite aux femmes o Contre la violence ensemble o et du Conseil du statut de la femme <ul style="list-style-type: none"> o 8 raisons de se mobiliser contre la violence et le harcèlement à caractère sexuel <p>Également, deux initiatives ont été réalisées le vendredi 30 novembre 2018,</p> <ul style="list-style-type: none"> • de 12 h à 13 h 30, au Café-bar Le Tonik - Conférence intitulée « Perspectives féministes sur le logement des femmes : lieux de violences et de résistances » • de 12 h à 15 h, dans la grande salle attenante au Café-Bar Le Tonik - Exposition du Musée éphémère sur les violences sexuelles vécues par les femmes dans leur logement
<p>Messages de la Direction</p>	<p><i>Info Web de la direction</i></p> <p>Le 4 septembre 2018, soit le premier jour de la rentrée universitaire, la Vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme, responsable du projet pour une université sans violence sexuelle, a diffusé une Info Web portant sur le bilan des activités et initiatives de l'année 2017-2018, les principales nouveautés pour 2018-2019 et la programmation pour le mois de septembre 2018.</p> <p><i>Petit-déjeuner du Recteur</i></p> <p>Dans le cadre du <i>Petit-déjeuner du Recteur</i> le 11 septembre 2018 à Gatineau et celui du 18 septembre 2018, à Saint-Jérôme, le Recteur a communiqué à la communauté universitaire de grands messages institutionnels portant entre autres sur le projet d'une université sans violence sexuelle, et ce, dans le cadre de son allocution.</p> <p><i>Adoption de la Politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel</i></p> <p>L'ébauche de la <i>Politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel</i> (Politique) a été soumise à une consultation du 9 octobre au 2 novembre 2018 auprès de la communauté universitaire. Tenant compte des commentaires reçus dans le cadre de cette consultation ainsi que ceux formulés par les membres du Comité permanent, lors d'une rencontre tenue le 21 novembre dernier quant aux changements proposés, une proposition de Politique a été soumise au Conseil d'administration. Ce</p>

	<p>dernier a adopté ladite Politique le 3 décembre 2018. Cette Politique sera mise en œuvre au plus tard le 1^{er} septembre 2019. Dès le 4 décembre 2018, plusieurs communications ont été acheminées afin de rendre publique cette Politique (pour plus de renseignements, voir le point 7.2 du présent rapport d'information).</p>
<p>Bulletin d'information pour une université sans violence sexuelle</p>	<p>Les premières publications du <i>Bulletin d'information pour une université sans violence sexuelle</i> ont été diffusées via la page Web <i>Sans oui, c'est non! Tolérance zéro en matière de violence à caractère sexuel</i>. Parmi les thèmes abordés :</p> <p>En août 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grand message de tolérance zéro • Initiative <i>Commande un Angelot</i> <p>En septembre 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bilan des activités et initiatives – 2017-2018 • <i>Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur</i>
<p>Exposition de ressources documentaires sur les violences à caractère sexuel</p>	<p>La bibliothèque des campus de Gatineau et de Saint-Jérôme a exposé durant tout le mois de septembre 2018 diverses ressources documentaires, telles que livres, dépliants, spécifiques à la question des violences à caractère sexuel.</p>
<p>Activités des organismes communautaires</p>	<p>Le CALAS de l'Outaouais a tenu l'activité <i>Marche la rue, la nuit, femmes sans peur</i> le 20 septembre 2018.</p> <p>En raison des mauvaises conditions météorologiques, le CALACS des Laurentides a annulé ses activités dans le cadre de la <i>Journée d'action contre les violences sexuelles faites aux femmes</i> : théâtre interactif ayant pour thème <i>Contre la violence sexuelle, toi aussi tu as un rôle à jouer!</i> marche et rassemblement.</p> <p>Ces activités avaient été communiquées aux membres de la communauté universitaire lors des kiosques d'information de la rentrée universitaire ainsi que sur le site Web de l'UQO <i>Sans oui, c'est non! Tolérance zéro en matière de violence à caractère sexuel</i>.</p>
<p>Pages Web de l'UQO : Sans oui, c'est non!, Tolérance zéro en matière de violence à caractère sexuel</p>	<p>Au cours de l'été 2018, les pages Web de l'UQO : <i>Sans oui, c'est non! Tolérance zéro en matière de violence à caractère sexuel</i> ont été révisées et le 4 septembre 2018, la communauté universitaire a été invitée à consulter celle-ci. De plus, une annonce a été publiée dans l'Intranet afin que la communauté universitaire puisse obtenir le lien Web vers ces pages publiques. Parmi les nouveautés, notons : boîte à outils, programmation des activités et initiatives 2018-2019, ressources offertes sur et hors campus (qui inclut les ressources offertes par des organismes publics et communautaires), Saviez-vous que... (qui inclut les activités organisées par des organismes communautaires).</p> <p>Ces pages Web sont périodiquement mises à jour. D'ailleurs, la semaine dernière, un hyperlien texte a été créé afin de mener à la version officielle de la <i>Politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel</i> (Politique) et publiée sur la page Web du Secrétariat général. De plus, les définitions de « violences à caractère sexuel » et de « consentement » ont été revues afin de prendre en compte de celles émanant de la Politique.</p>
<p>Diffusion des outils de sensibilisation</p>	<p><i>Présentoirs et tableaux d'affichage</i></p> <p>Pour l'ensemble des trois sites de l'UQO (Gatineau, Ripon et Saint-Jérôme), une tournée des présentoirs s'est faite dans la semaine du 27 août 2018 en vue de déposer des dépliants. Par la même occasion, une tournée des tableaux d'affichage a été faite en vue de remplacer certaines affiches absentes, déchirées ou autres. De plus, de nouvelles affiches spécifiques pour les toilettes ont été créées et installées dans l'ensemble des toilettes de l'UQO.</p> <p>Une seconde tournée des présentoirs et tableaux d'affichage est prévue dans la dernière semaine du trimestre d'automne 2018.</p> <p><i>Résidences étudiantes</i></p> <p>À compter d'avril 2018, des dépliants ont été distribués dans les résidences étudiantes de Gatineau.</p>

En date du 11 décembre 2018.